

Le nouveau Centre de loisirs
à Cours les Barres



N°12 - Décembre 2020

Les infos de votre CDC

Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois - 54 Route de Nevers 18320 Jouet sur l'Aubois
Tél.: 02 48 77 55 50 - Fax : 02 48 74 87 95 - E-mail : cdeportesduberry@orange.fr - Site : www.cdc-portesduberry.fr



Les Maires des douze communes
des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Sommaire

- Les activités de la Communauté de communes P 2
- Le Mot du Président
- Sécurité et Prévention de la Délinquance P 3
- Vos conseillers communautaires 2020/ 2026
Les délégations, les commissions P 4 et 5
- Les finances intercommunales P 6 et 7
- Le Centre de loisirs a été réceptionné
Les services du territoire P 8

Fibre numérique : déploiement sur 98% du territoire et commercialisation au 2^{ème} semestre 2021.

Malgré les périodes de confinement, les travaux de déploiement de la fibre numérique avancent à grands pas sur notre CDC. Les communes d'Apremont, de la Chapelle Hugon, du Chautay, de Cuffy, de Germigny l'Exempt, des Chaumes Saint Aignan à la Guerche et une partie de Torteron ont vu la partie génie civil se réaliser pendant le deuxième semestre 2020. Des tranchées ont été ouvertes sur 39 km de voies, 700 poteaux sont en cours d'implantation. 360 km de câble seront déroulés, plus de 1800 boîtiers de raccordement et 15 locaux techniques seront installés.

Des panneaux d'information ont été déployés sur tout le territoire de la CDC. Ils annoncent l'arrivée prochaine de la fibre et détaillent son plan de financement dont le coût total est de 6 000 000 € avec participations multiples de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département (80%) et de notre CDC (20%) qui y contribue largement pour 1,2 million €. Pour mémoire les grandes villes n'ont rien à payer. Les opérateurs financent les territoires peuplés où le chiffre d'affaires est important et ne se préoccupent pas des zones rurales et ce, avec l'aval de nos gouvernements successifs. Face à cet investissement très important et onéreux, toutes les communes, considérant qu'il s'agissait d'un équipement indispensable pour l'avenir de notre territoire et de ses villages, ont décidé de participer financièrement à ce déploiement comme elles l'ont fait par le passé pour les réseaux électriques, de télécommunications ou d'eau.

En juillet 2020, toutes les communes ont proposé de prendre en charge 80% du coût d'installation, le reste à charge pour la CDC étant de 20%.

Donc, coût total 1 200 000 € pour la CDC, financé par deux emprunts souscrits : 500 000 € sur 15 ans : annuité de 35 274 € et 700 000 € sur 25 ans : annuité de 33 987 €. Soit des annuités de 69 261 € sur 15 ans et 33 987 € les 10 ans restants

Avec la prise en charge des communes cela représente 960 000 € pour les communes et 240 000 € pour la CDC. Ainsi les annuités sur 15 ans seront de 28 219 € pour les communes et de 7 055 € pour la CDC et les annuités sur 25 ans seront de 27 190 € pour les communes et 6 797 € pour la CDC.

Soit des échéances de 55 408 € sur 15 ans pour les municipalités et de 13 852 € pour la CDC et des annuités pour les 10 restants de 27 190 € pour les municipalités et de 6 797 € pour la CDC.

La répartition de cet investissement, permettra à l'intercommunalité de continuer à avoir des projets novateurs et structurants pour le territoire, qui seraient très difficiles à réaliser sans le souhait des Communes de participer à cet investissement majeur pour le développement de nos villages.

Merci à tous les élus Conseillers Municipaux d'avoir fait ce choix d'avenir pour notre territoire.

L'ouverture commerciale des services est fixée au deuxième semestre 2021 pour un taux de couverture prévisionnelle FTTH (Fiber to the home) de 98% des locaux de la Communauté de Communes. Seuls 2% de maisons isolées devront attendre la deuxième phase qui sera déployée entre 2022 et 2025 pour atteindre le 100% fibre sur notre territoire. Les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free...) proposeront différentes offres que chacun choisira selon ses besoins. Chaque client devra cependant disposer d'une adresse précise avec numérotation et nom de rue pour pouvoir être relié à la fibre et une participation financière leur sera demandée dès lors que les bâtiments à raccorder sont à plus de 150 mètres de la voie publique.

Enfin concernant le dispositif de 4G fixe pour les communes en zone blanche, un arrêté gouvernemental est attendu fin 2020. Il devrait permettre à deux de nos communes, Saint Hilaire de Gondilly et La Chapelle Hugon, de bénéficier de cette extension désormais indispensable à tous.



Le Mot du Président Olivier Hurabielle



L'année 2020 restera une année marquante. Un virus a engendré une situation exceptionnelle et nous avons tous accepté des contraintes inimaginables quelques mois auparavant : le confinement avec une restriction sans précédent de nos libertés. Le premier confinement a été géré par tous les anciens Maires encore en fonction malgré le résultat des élections. Nous avons eu beaucoup d'échanges par téléphone durant cette période inédite avant de reprendre nos bureaux de Maires et les réunions en Préfecture, Sous-préfecture et Conseil Départemental, en présentiel, mi-avril, pour la réouverture de nos écoles communales, l'achat de masques, le soutien aux entreprises et anticiper l'annonce du déconfinement...

La Communauté de Communes a acheté des masques lavables, en complément de ceux fournis par le Conseil Départemental du Cher, qui ont été remis à chaque commune à raison d'un exemplaire par habitant. La décision difficile de fermer notre centre aéré a été prise dès fin avril, devant un protocole sanitaire très difficile à respecter dans une structure d'accueil de loisirs l'été. Nous avons prévenu les familles très rapidement afin qu'elles puissent s'organiser. L'assouplissement du protocole sanitaire nous a permis d'ouvrir le centre aéré aux vacances de la Toussaint à l'école de Cours les Barres.

Je tiens ici à remercier le personnel de notre CDC pour la continuité des services pendant le confinement : instruction des permis de construire, permanence téléphonique, comptabilité... nous ont permis de ne pas prendre de retard administrativement tout en restant à la disposition des administrés. Les élections municipales ont eu lieu le 15 Mars 2020, mais nous n'avons pu installer les nouveaux élus que le 11 juin 2020 lors d'un Conseil Communautaire. Dans ce magazine figure un trombinoscope avec les noms, les communes et les fonctions de vos élus communautaires.

Toutes nos réunions ont repris, dans le respect des protocoles sanitaires. Les différentes commissions se sont réunies et ce deuxième confinement n'a pas engendré de retard dans la mise en place de nos différents projets, contrairement au premier. Souhaitons que les annonces de vaccin se concrétisent et que nous puissions reprendre une vie quasi normale courant 2021. Les Conseillers Communautaires, le personnel de la CDC et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux.

Le Président,
Olivier Hurabielle

Prévention de la délinquance : une première

Au siège de la CDC le 7 Octobre dernier, en présence de Mme la Sous-préfète, Claire Maynadier, de la Commandante Frey de Bourges et du Commandant Fenech de St Amand Montrond, s'est tenue une réunion préparatoire à la création de la Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Cette mise en place est une première en région Centre au niveau d'une Intercommunalité rurale. La Gendarmerie étant chargée d'effectuer un diagnostic du territoire, la CDC ayant pris en décembre une délibération pour créer ce CISPD, celui-ci pourra débiter son activité au cours du deuxième trimestre 2021.

Dans cette commission dont la présidence est assurée par le Procureur de la République, siègeront, Mme la Sous-préfète, la Gendarmerie, les Maires et des représentants d'associations oeuvrant sur le territoire. Parallèlement, certaines municipalités réfléchissent au dispositif « Participation Citoyenne » comme l'ont déjà fait Cuffy, la Guerche sur l'Aubois et Marseilles les Aubigny ces dernières années.

Avec ses différents dispositifs et la mise en place de la vidéo surveillance, vos élus souhaitent ainsi faire baisser la délinquance et les incivilités que tout le monde déplore sur notre territoire rural.

Développement économique : appui aux entreprises

Durant cette période si particulière avec la crise sanitaire que nous traversons, la Communauté de communes des Portes du Berry soutient ses entreprises, commerçants et artisans. En effet, avec la Région Centre Val de Loire, la CDC a participé financièrement au déroulement du Fonds Renaissance, afin de permettre aux petites entreprises de moins de 20 salariés d'affronter le plus efficacement possible la situation exceptionnelle en matière de trésorerie et préservation des emplois. Ce dispositif permet à ces entreprises de bénéficier d'une avance remboursable sans intérêt ni garantie d'un montant de 5 000 à 20 000 euros. Face au prolongement de la crise sanitaire, cette aide est élargie jusqu'au 30 juin 2021 et le différé de remboursement est désormais de 18 mois avec un remboursement sur 5 ans. Par ailleurs, la Communauté de communes, à travers son service économie réalise également des accompagnements (administratif, juridique, stratégie commerciale, digitalisation...) pour faire face à cette crise sanitaire. Lors du premier confinement, une vingtaine d'entreprises, commerçants ou artisans ont ainsi pu bénéficier de ce service sur le territoire. Enfin, les accompagnements des porteurs de projet souhaitant créer leur activité se poursuivent. Pour solliciter le fonds Renaissance ou un accompagnement, n'hésitez pas à contacter l'agent de développement économique de la Communauté de communes Edouard CHARETIER au 06.49.07.93.44, ou par mail : edouard.charetier@bge-cher.com

Vidéo Protection

Fin mars il était prévu de lancer l'appel d'offres. Les événements sanitaires conjugués aux vacances d'été ont retardé cette démarche. Il a donc eu lieu durant le mois de septembre et les plis ont été ouverts le 15 Octobre. Cinq entreprises ont répondu et notre Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) analyse les offres très complexes. Nous devrions avoir les résultats fin décembre et négocierons alors avec les entreprises. Le marché sera attribué au cours du premier trimestre 2021 pour une installation d'ici fin 2021. La Communauté de Communes coordonne et finance ce projet mais chaque ville devra déposer un dossier d'autorisation en Préfecture avec les lieux d'implantation et le descriptif technique du matériel retenu. L'utilisation de la vidéo protection reste sous la responsabilité de chaque Maire qui conserve son pouvoir de police.

SCoT Rural du Pays Loire Val d'Aubois

Rappel : ce document obligatoire va couvrir les quatre Communautés de Communes qui composent le Pays Loire Val d'Aubois : CDC des Trois Provinces (Sancoins), CDC du Pays de Nérondes (Nérondes), CDC Berry Loire Vauvise (Sancergues) et CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois (La Guerche sur l'Aubois). Nos différents PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) devront être compatibles avec ce nouveau document d'urbanisme. En début d'année nous avons travaillé sur le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Le confinement causant toujours du retard, quatre réunions publiques (une par CDC) ont eu lieu mi-juin pour une présentation du DOO. Différents entretiens avec notre équipe pluridisciplinaire, la DDT et les élus du Pays Loire Val d'Aubois ont permis de finaliser ce document. L'installation du Comité Syndical du Pays Loire Val d'Aubois a eu lieu le 29 Août et les nouveaux délégués ont approuvé ce Document d'Orientations et d'Objectifs le 28 Septembre par 58 voix pour et 2 contre. Le Scot est désormais dans sa quatrième phase : finalisation du projet suivant le DOO et approbation par le Conseil Syndical. Ensuite, pour une durée de trois mois, présentation du document aux Personnes Publiques Associées, pour qu'elles puissent formuler leurs remarques ou suggestions, puis enquête publique courant 2021.

Le nouveau visage du tourisme

La compétence « Promotion du Tourisme » a été transférée par notre Communauté de Communes au Pays Loire Val d'Aubois et Nathalie de Bartillat, Maire d'Apremont en a été élue Présidente de la commission. C'est donc un territoire plus large, rassemblant 4 Communautés de Communes, qui est désormais en charge de la promotion touristique de notre territoire. D'ores et déjà, un logo Loire en Berry a été choisi et dès le printemps 2021, un nouveau site internet sera lancé. Une agence de communication prépare des photos sur les sites phares de notre territoire : quelques-uns pêle-mêle : le port de Marseilles-les-Aubigny, le Bec d'Allier, le Canal de Berry, les activités de l'étang de Robinson, la pêche en eau-vive sur la Loire et l'Aubois, le village d'Apremont et en dehors de notre CDC, le marché des Grivelles et de Sancoins, l'accueil à la ferme des 3 Sources, les fêtes médiévales de Sagonne, le Centre d'art contemporain de Jouy ...

Enfin des vidéos, dont plusieurs par drones, vont être réalisées sur certains sites tels que l'espace Métal, le CIAP de la Tuilerie, l'abbaye de Fontmorigny, le château de Sagonne, le château de la Grand cour, le donjon de Menetou-Couture, le vélo camping de Beffes, le Val d'Allier, Apremont et sa fête des plantes, les bateaux sur le canal, les cyclotouristes et les randonneurs.

Un dépliant touristique est également en cours de création avec les thématiques suivantes.

- Parenthèse culture : Label Pays d'art et d'histoire, CIAP la Tuilerie, Berry Roman, Fêtes médiévales, labels sur le territoire
- Parenthèse nature : Parc floral d'Apremont, Réserve naturelle du Val de Loire et d'Allier, Espace Naturel Sensible
- Parenthèse vélo : KM 0 de la Loire à vélo, itinéraire et boucles cyclables, informations téléchargeables pour les cyclistes
- Parenthèse pratique : carte du territoire, renseignements pratiques...
- Carte touristique

Enfin des petits présentoirs pour les dépliants touristiques vont être installés dans tous les lieux fréquentés par les touristes (restaurants, commerces, lieux touristiques, etc.). Tous ces nouveaux instruments serviront à mieux promouvoir notre territoire. Le site internet en permanence mis à jour, notamment pour les hébergements et les événements se déroulant dans nos villages, sera l'interface moderne de notre vie touristique !



LES INFOS DE VOTRE CDC

- Directeur de la publication : Olivier Hurabielle
- Comité de rédaction : M. Albert, N. de Bartillat, C. Bézé, F. Bouquely, Y. Breyer, A. Courzadet, P. Ducastel, J. Liano, O. Lorre, K. Hanquiez – Pautrat, J. de Villele
- Conception graphique et impression : INORE GROUPE IMPRESSION Tel. 03 86 71 05 70
- Publication semestrielle Décembre 2020
- Tirage 6000 exemplaires
- Photos : droits réservés



Le Bureau



Président
Olivier HURABIELLE
Maire de Cuffy



1er Vice-président
Pierre DUCASTEL, Maire de
La Guerche sur l'Aubois



2e Vice-président
Serge LAURENT
Maire de Jouet sur l'Aubois



3e Vice-président
Michel SAUVAGNAT
Maire de Torton



4e Vice-président
Pierre MANCION
Maire de Cours les Barres



5e Vice-présidente
Nathalie de BARTILLAT
Maire d'Apremont



6e Vice-président
Jean-Yves GIOT
Maire de La Chapelle Hugon



Yves BREYER
Maire Le Chautay



Olivier BEATRIX
Maire de Germigny l'Exempt



Jean-Pierre RATILLON
Maire de Menetou Couture



Karelle HANQUIEZ PAUTRAT
Maire de St Hilaire de
Gondilly



Sylvie MOUTON
Maire de Marseilles les
Aubigny

Délégations des Vice-présidents

M. Pierre DUCASTEL,
premier Vice-président, délégué à
la Communication, la Promotion du
territoire, l'Eau et l'Assainissement collectif

M. Serge LAURENT,
deuxième Vice-président, délégué
au Développement économique,
à la Méthanisation et aux Energies
renouvelables, aux Bornes camping-cars
et bornes de recharges électriques

M. Michel SAUVAGNAT,
troisième Vice-président, délégué au
Personnel de la santé et aux Personnes
âgées, à la Gestion du patrimoine de la
CDC

M. Pierre MANCION,
quatrième Vice-président, délégué à la
Vidéo protection, à GEMAPI et au SPANC

Mme Nathalie de BARTILLAT,
cinquième Vice-présidente, déléguée à la
Mutualisation des moyens et évaluation
des charges transférées et à la Fibre
Optique

M. Jean-Yves GIOT,
sixième Vice-président, délégué aux
Finances, aux Budgets et au Personnel

Commissions

› Enfance Jeunesse Famille

Président O. Hurabielle, F. Bouquely,
A. Rodrigues, M. Pruvost, J. Liano,
S. Mouton, S. Amiot, C. Bézé,
C. Combemorel, J-Y. Giot

› Communication et Promotion du territoire

1^{er} Vice-président P. Ducastel, F. Bouquely,
J. Liano, O. Lorre, J. De Villele,
K. Hanquiez-Pautrat, Y. Breyer, C. Bézé,
M. Albert, A. Courzadet, N. de Bartillat

› Eau et Assainissement collectif

1^{er} Vice-président P. Ducastel, S. Laurent,
M. Sauvagnat, O. Beatrix, S. Mouton,
O. Hurabielle, P. Mancion

› Développement économique

2^{ème} Vice-président S. Laurent,
M. Sauvagnat, P. Cadiot, A. Pougnet,
O. Beatrix, J. De Villele, P. Mancion,
K. Hanquiez-Pautrat, Y. Breyer, A. Courzadet

› Méthanisation et énergies renouvelables

2^{ème} Vice-président S. Laurent,
M. Sauvagnat, D. Ducrot, J-P. Ratillon,
A. Pougnet, O. Beatrix, N. de Bartillat,
K. Hanquiez-Pautrat

› Bornes Camping-cars

2^{ème} Vice-président S. Laurent, D. Ducrot,
P. Cadiot, S. Mouton

› Bornes de recharges électriques

2^{ème} Vice-président S. Laurent, D. Ducrot,
O. Beatrix, J. De Villele

› Personnes âgées et personnel de santé

3^{ème} Vice-président M. Sauvagnat,
M. Pruvost, S. Amiot, M. Albert, S. Moreau,
S. Laurent, O. Lorre, P. Ducastel

Commissions

› Gestion du patrimoine de la CDC

3^{ème} Vice-président M. Sauvagnat,
S. Laurent, S. Moreau, D. Ducrot,
P. Maupaste, S. Amiot, A. Rodrigues

› GEMAPI

4^{ème} Vice-président P. Mancion,
S. Laurent, J. Liano, S. Mouton, A.
Rodrigues

› SPANC

4^{ème} Vice-président P. Mancion, J-Y
Giot,
J. De Villele, A. Rodrigues, A. Pougnet

› Vidéo protection

4^{ème} Vice-président P. Mancion,
S. Laurent, F. Bouquely, S. Mouton,
M. Sauvagnat, A. Pougnet, D. Bondoux,
K. Hanquiez-Pautrat, A. Courzadet

› Mutualisation des moyens et Evaluation des charges transférées

5^{ème} Vice-présidente N. de Bartillat,
F. Bouquely, P. Cadiot, O. Lorre, O.
Beatrix, J. Liano, D. Bondoux, S. Amiot,
K. Hanquiez-Pautrat

› Fibre optique

5^{ème} Vice-présidente N. de Bartillat,
J. De Villele, M. Sauvagnat, D. Ducrot,
J. Liano, A. Paquet, P. Ducastel,
K. Hanquiez-Pautrat, J-Y Giot

› Finances et Budgets

6^{ème} Vice-président J-Y Giot,
M. Sauvagnat, S. Laurent, J-P Ratillon,
O. Lorre, R. Fontaine, J. De Villele,
P. Mancion, K. Hanquiez-Pautrat,
A. Paquet, Y. Breyer, N. de Bartillat

› Personnel

6^{ème} Vice-président J-Y Giot,
M. Pruvost, P. Cadiot, R. Fontaine,
N. de Bartillat, M. Albert, F. Bouquely

› Comité de prévention de la délinquance

Tous les maires

› Plan local intercommunal d'urbanisme et service urbanisme

S. Laurent, A. Pougnet, J. De Villele,
D. Bondoux, O. Beatrix, Y. Breyer,
P. Mancion, A. Courzadet,
K. Hanquiez-Pautrat, A. Rodrigues

› Commission intercommunale Accessibilité Personnes handicapées

Tous les maires

Apremont



Danielle Autier

La Chapelle



Alain Courzadet

Le Chautay



Stéphanie Delassus

Germigny l'Exempt



Isabelle Buisson

Cours-les-Barres



Daniel Bondoux



Simone Amiot

Cuffy



Odile Laure



Didier Ducrot

La Guerche sur l'Aubois



Alexis Pougnet



S. Moreau



Romain Fontaine



Christine Combemorel



Christelle Bézé



Philippe Maupaste



Alain Paquet

Marseilles les-Aubigny



Jérôme de Villele

Menetou Couture



Jacques Liano

Torton



Marie Albert



Arlindo Rodriguez

Saint Hilaire



Xavier THIBAUT

Jouet sur l'Aubois



Patricia CADIOT



Maryse PRUVOST



Frédéric BOUQUELY

Les finances intercommunales

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Dépenses

Chapitres	CA 2019*	BP 2020*
Charges à caractère général	70 220	155 346
Charges de personnel	130 978	199 400
Atténuations des produits	1 688 578	1 637 054
Autres charges de gestion courante	269 931	184 610
Charges financières	15 849	22 873
Charges exceptionnelles	0	500
Dotations aux amortissements	33 250	38 000
Titres annuels		2 500
Dépenses imprévues		3 384
TOTAUX	2 208 806	2 243 167

*CA : compte administratif, *BP : budget primitif (prévisionnel)

Les charges ont quasiment toutes augmenté en 2019 ; cependant la CDC a maintenu sa solidarité envers ses communes membres avec un reversement de 1 344 940 €. (Attributions de compensation) figurant dans les dépenses de fonctionnement au chapitre « Atténuation de produits ».

Bilan : Solde 2019 : - 65 624 € / Résultat 2018 : + 180 131 € / Résultat cumulé excédent : + 114 507 €

Au vu du résultat négatif de 2019, la CDC devrait être amenée à revoir les dotations aux communes car elle reverse à ces dernières plus qu'elle ne reçoit au titre de l'ancienne taxe d'habitation et du foncier non bâti.

Recettes

Chapitres	CA 2019	BP 2020
Excédent reporté		114 507
Atténuations des charges	290	
Produits des services	4 298	200
Impôts et taxes	1 584 963	1 573 538
Dotations et participations	522 167	529 108
Autres produits de gestion courante	24 000	24 000
Produits exceptionnels	5 650	0
Opérations d'ordre	1 814	1 814
TOTAUX	2 143 182	2 243 167



Les finances intercommunales

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Section d'investissement

Dépenses	Recettes	
Immobilisations incorporelles	99 268 Subventions	235 000
Subventions d'équipement	243 395 Emprunts	1 200 000
Immobilisations corporelles	72 379 FCTVA, Taxe d'aménagement	229 661
Immobilisations en cours	1 250 173 Dotations aux amortissements	33 250
Emprunts	49 219	
Opérations d'ordre	1 814	
TOTAL	1 716 248	TOTAL 1 697 911

Les motifs de l'importance de ce budget sont le début de la construction du bâtiment enfance, le commencement du déploiement de la fibre optique et la finalisation de la construction du siège social.

L'emprunt de 1 200 000 € est nécessaire pour l'installation de la fibre optique. C'est le coût de ce déploiement auquel devront participer la CDC et ses communes membres.

Bilan : Solde 2019 : - 18 337 € / Résultat 2018 : + 548 926 €

Résultat cumulé excédent : + 530 589 €

Dépenses	Recettes	
Amortissement subventions	1 814 Excédent cumulé	530 589
Capital prêt	90 352 FCTVA	36 088
Fond renaissance	15 000 Subvention DETR Vidéo protection	74 200
Travaux complémentaires MSPR	700 FIDP Vidéo protection	20 000
Vidéo protection	220 000 Prêt	70 000
Contributions bâtiment enfance	14 301 Remboursement Méthanisation	16 426
Restes à réaliser	1 797 874 Amortissements	38 000
TOTAL	1 716 248	TOTAL 1 354 738

Les restes à réaliser concernent :

Les dépenses (1 797 874 €). Des dossiers en cours dont le règlement est à prévoir en cours d'année. Les recettes (1 354 738 €) de produits attendus, dont des taxes diverses, des subventions et aussi des prêts.

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ENFANCE / JEUNESSE / FAMILLE

Comptes administratifs 2019

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Achats	22 437 Participation familles	30 974
Frais de gestion	9 943 Subvention Conseil Départemental	3 375
Services extérieurs	38 360 Participation CDC	145 000
Personnel	168 992 CAF	80 156
Titres annulés	50 Quot. Part subv. investissement	820
Amortissements	4 698	
TOTAL	244 480	TOTAL 260 326

Solde 2019 : + 15 846 € / Résultat cumulé : excédent de 9 500 €

La participation de la CDC reste la plus importante, avec près de 58%.

Investissement

Dépenses	Recettes	
Amortissements	820 Amortissements	4 698
TOTAL	820	TOTAL 4 698

Solde 2019 : + 3878 € / Résultat cumulé excédent : + 31 373 €

BUDGET ENFANCE / JEUNESSE / FAMILLE

Budget primitif 2020

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Achats	16 071 Excédent reporté	95 001
Frais de gestion	6 650 Participation familles	7 000
Personnel	130 400 Participation CDC	40 000
Titres annulés	1 000 CAF	40 000
Amortissements	1 500 Quot. Part subv. investissement	820
TOTAL	182 821	TOTAL 182 821

Investissement

Dépenses	Recettes	
Acquisition mobilier	10 000 Excédent	21 373
Acquisition matériel	12 053 Amortissements	1 500
Amortissements	820	
TOTAL	22 873	TOTAL 22 873

Comptes d'exploitation 2020 - Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Admission non-valeur	4 000 Excédent reporté	60 105
Créances éteintes	33 200 Reprise sur provision	63 200
Charges diverses	54 105	
Créances prescrites	30 000	
Provision impayés	2 000	
TOTAL	123 305	TOTAL 123 305

Ceci est un compte d'exploitation. Il s'agit d'une somme dont la CDC ne dispose pas, mais qui doit être provisionnée pour gérer les redevances non acquittées par les abonnés des années précédant le transfert de la compétence au SMIR-TOM au 1er janvier 2010.

Bilan : Déficit 2019 : - 71 387 € dont 63 200 € de provision / Excédent 2018 : + 131 493 € / Résultat 2019 : 60 106 €

BUDGET SPANC 2019

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Prestations	10 626 Redevances ANC	11 910
Convention assistance	4 633 Subvention agence de l'eau	4 145
Subventions/Réhabilitations	5 100	
TOTAL	20 359	TOTAL 16 055

BUDGET SPANC 2020

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Déficit reporté	395 Redevances ANC	25 559
Dépenses imprévues	984 Amendes refus	650
Prestations	22 225 Subvention agence de l'eau	30 584
Convention assistance	2 335 Convention assistance	3 720
Créances, Titres annulés	800	
Subventions/Réhabilitations	33 774	
TOTAL	60 513	TOTAL 60 513

BUDGET GEMAPI 2019

(Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention Inondations)

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Contributions aux syndicats	5 984 Participation CDC	6 000

BUDGET GEMAPI 2020

(Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention Inondations)

Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Travaux d'entretien	17 187 Excédent reporté	17 187
Etude et animation PAPI	22 120 Taxe GEMAPI	29 123
Contributions syndicats	22 403 Subvention FEDER / FPRNM	12 800
	Participation autres EPCI	2 600
TOTAL	61 710	TOTAL 61 710



Bilan :

Résultats 2019 : +16 € / Excédent 2018 : + 17 171 €

Total excédent : 17 187 € / Il fallait s'y attendre et c'est un débat, le Syndicat du Canal de Berry a sollicité la participation de la CDC pour cette taxe qui, n'en doutons pas est promise à un bel avenir !

BUDGET DECHETS MENAGERS

Comptes d'exploitation 2019 - Fonctionnement

Dépenses	Recettes	
Admission non-valeur	2 119 Prestation de service	87
Créances éteintes	4 593 Recouvrement / Créances	96
Créances prescrites	1 048	
Titres annulés	610	
Provision impayés	63 200	
TOTAL	71 570	TOTAL 183

Comme annoncé, le budget GEMAPI augmente, il est multiplié par 10 par rapport à 2019.

C'est la conséquence de nos contributions obligatoires aux syndicats de rivières et de Canal de Berry. Outre le Syndicat du Canal, nous avons rejoint le SIRVA (R0, Vauvise et leurs affluents), et maintenant SIRVAA par ajout de l'Aubois ; ce syndicat emploie déjà un technicien de rivières, le but est donc de participer au coût de la fonction avec les CDC déjà adhérentes plutôt que de créer un tel poste à financer par notre seule CDC.

Le Centre de loisirs a été réceptionné

La construction du Centre de loisirs à Cours les Barres a été interrompue au moment du confinement en mars. Lors de la reprise du chantier en juin, une seule entreprise était en mesure d'intervenir, le nouveau planning prévoyant, de ce fait, une fin de chantier début janvier 2021. Suite aux modifications des protocoles sanitaires, seules deux entreprises pouvaient intervenir : l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, la fin de chantier étant prévue pour fin septembre. La réception définitive du bâtiment a eu lieu le 26 octobre.



Seul manque le mobilier qui devrait être livré d'ici quelques jours

L'aménagement intérieur : installation de la cuisine, achat de mobilier et aménagement des différentes pièces sont en cours de réalisation afin de pouvoir ouvrir l'accueil de loisirs pour les vacances de février prochain. Un grand merci à Patrick Blondelet, élu de St Hilaire de Gondilly et de la CDC au cours du mandat 2014/2020 qui, bien qu'il ait choisi de ne pas se représenter, a poursuivi son engagement en suivant ce chantier jusqu'à son terme, comme il l'avait fait pour la construction du siège social.

Loi Mobilités

Cette loi a pour but de définir les organisateurs des transports : soit les Régions, soit les Communautés de Communes. Il fallait décider avant le 31 Décembre, mais Covid oblige la décision est repoussée au 31 mars 2021. Mais pour décider, encore faut-il connaître le sujet. Les quatre CDC ont ainsi demandé au Pays Loire Val d'Aubois de mener une étude qui sera financée à 80% par la Région Centre Val de Loire. Cette étude a pris du retard du fait des différents confinements, mais il semble apparaître que l'échelon le plus pertinent serait La Région, les CDC intervenants sur des actions plus locales : aire de covoiturage, développement d'une application pour faciliter le covoiturage... Dossier à suivre !

AU SERVICE DE TOUS SMIRTOM

Le service de ramassage des ordures ménagères ne dépend pas des communes. Il est assuré par le SMIRTOM, 2 Avenue Gérard Morel 18200 Drevant Tel : 02 48 60 66 89 Internet : smirtom-stamandois.fr

Mission locale Cher Sud

Les conseillers de l'antenne de La Guerche sur l'Aubois de la Mission locale Cher sud vous accueillent Parc Maurice Fuselier. Vous pouvez également le contacter en composant le 02.48.82.10.35. Plus spécialement destinée à aider les jeunes dans leur recherche, de stage, de formation, ou d'emploi, la Mission locale peut aussi renseigner toute personne souhaitant s'orienter dans le cadre du conseil en évolution professionnelle (Service Public Régional d'Orientation SPRO).

Maison de services au Public

Parallèlement à l'aide administrative apportée à chacun, la MSAP (02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89) accueille de nombreuses permanences parc Maurice Fuselier à La Guerche sur l'Aubois :

► Prométhée – Cap emploi

3ème mardi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez vous au 06 30 51 10 26

► CDAD Permanence juridique

1er lundi de chaque mois de 14h à 15h30 Tel : 02.48.68.33.83 ou 06.85.42.95.14

► ASER

Tous les jeudis de 9h à 12h sur rendez vous

► CODHJ Habitat jeunes

2ème mardi de chaque mois de 14h à 16h30 sur rendez vous

► CAF

Tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h

► GAS Garage associatif solidaire

4ème jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h sur rendez vous au 02 48 26 36 68

► CARSAT – CRAM

1er, 2ème, 3ème et 4ème mercredi de chaque mois sur rendez vous au 3960 avec un tel fixe ou au 09 71 10 39 60 avec un tel mobile

► CIP / GAS 18 Mobilités de Baugy

2ème et 4ème mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez vous au 02 45 41 01 09

Maison de Santé

Lieu central pour consulter les professionnels de santé : Médecins, Infirmiers, Pédicure podologue, Orthophoniste, Diététicienne, Ostéopathe, Kinésithérapeute, Sage femme, Neuropsychologue. MSP : 15 Rue Danielle Casanova La Guerche sur l'Aubois Tel : 02.48.74.74.74. A noter que de nombreux autres professionnels de santé œuvrent également sur les communes de la CDC, Renseignements dans les mairies de votre domicile.

Relais d'Assistants maternels

Lieu de rencontre entre professionnels, parents et enfants, le RAM est un service public entièrement financé par la CDC et subventionné par la CAF du Cher et la MSA. Il est gratuit pour les usagers. Relais Assistants Maternels des Portes du Berry 5 Rue Gambetta La Guerche sur l'Aubois Tél : 06.58.94.76.40 ou 02.48.74.57.13 (uniquement à La Guerche sur l'Aubois) E-mail : ramcdcberry@orange.fr

Urbanisme

Les dossiers d'urbanisme doivent impérativement être déposés dans les mairies et c'est ensuite la Communauté de Communes des Portes du Berry qui assure l'instruction des actes d'urbanismes (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, Permis d'aménager, Permis modificatif, Permis de démolir, Transfert de permis de construire).

E-mail pour les communes de Cours-Les-Barres, Jouet-sur-l'Aubois, la Chapelle Hugon, Marseilles-lès-Aubigny et Torteron : urbanismeccpb@orange.fr. Pour les communes de Cuffy et de La Guerche-sur-l'Aubois : urbanisme@mairielaguercheaubois.fr

Trésorerie

11 Place du Commerce 18600 Sancoins Ouverte le lundi de 9h à 12h de 13h30 à 16h et du mercredi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Passeports, Cartes d'identité

Pour faire ou refaire son passeport ou sa carte d'identité prendre rendez-vous au service accueil de la Mairie de La Guerche sur l'Aubois Parc Maurice Fuselier ou au 02 48 77 53 53

Epicierie solidaire

Le CCAS de La Guerche sur l'Aubois regroupe les services de l'aide alimentaire des communes de l'Intercommunalité. Chaque commune gère ses propres dossiers avant passage devant une commission qui détermine la validité et la durée de l'aide souhaitée. Seuls les dossiers ratifiés par cette commission donnent accès à l'épicerie solidaire. Pour tout renseignement contacter la mairie de votre domicile qui vous indiquera la marche à suivre.

Pays Loire Val d'Aubois

Le Pays Loire Val d'Aubois regroupe quatre communautés de communes : Communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, Communauté de Communes Berry Loire Vauvise, Communauté de communes des Trois Provinces et Communauté de communes du Pays de Nérondes. Son siège social est situé à la Tuilerie de La Guerche sur l'Aubois 27 rue du Lieutenant Petit.

Un site exceptionnel, ouvert au public comprenant des expositions, de la documentation touristique, une scénographie dans un magnifique four Hoffman sur les thèmes de l'eau, la terre, le feu, les hommes de notre territoire et les chauves-souris. Parallèlement les élus délégués des quatre CDC gèrent de nombreux dossiers essentiels pour notre territoire, tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) la promotion du tourisme, la mobilité, l'agriculture et la ruralité, l'environnement et la gestion du milieu naturel, la gestion des contrats avec la Région, l'Etat et l'Europe permettant aux communes et aux particuliers d'obtenir des aides financières ou techniques, etc. Tél. : 02 48 74 23 93

Médiathèque

L'ensemble des habitants de notre territoire y a accès et l'emprunt des livres et des documents est gratuit pour tous. Coins lecture, espace pour les petits, consultations ou jeux sur ordinateurs, ateliers en tous genres, ciné club, réunions interactives, rencontres avec des auteurs etc., vous attendent à la Médiathèque communale Jean-Paul-Roussillot rue Gambetta à La Guerche sur l'Aubois. Et la dynamique association Anim'média vous réserve biens d'autres surprises encore.

Ouverture les Mardi de 10h à 12h30, Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, Jeudi de 10h à 12h, Vendredi de 15h à 19h et Samedi de 14h à 18h. Tel : 02 48 77 02 07.